



SECRETARIAT DE LA C.S.I.

Rue des Alliés, 65 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY Tél : 061 / 22.44.36 Gsm : 0494 / 19.06.60

Réunion du 26 octobre 2017

Compte rendu de réunion C.S.I. qui s'est tenue au Relais des Quilleurs à BELLEFONTAINE, en présence de Christophe ANTOINE, René BASTIN, Bruno HABAY, Jean-Pierre MACHUROT, Jean-Marie TURCHI et Nathalie PRIGNON.

Excusés : Bernard TITECA

Absents : /

Séance ouverte à 20h15.

1. Compétitions en cours :

Nous sommes plutôt satisfaits du nombre d'inscriptions pour les compétitions sur pistes d'1M cette année. En effet, nous avons relevé 109 tandems au lieu de 98 la saison dernière et 100 individuels au lieu de 90 l'an passé.

Tandems :

- Lors de la première manche des tandems à Lavacherie, plusieurs duos se sont inscrits sur place lors de la première manche. Cette année deux tandems évolueront en catégorie mixte 1, à savoir, le tandem entre DE SIMONE Tina et MAISSIN Jennifer du club 125 ainsi que le tandem entre SERVAIS Willy et THOMAS Pauline du club 202.
- Nous avons reçu un certificat médical attestant, de l'incapacité de RAULIN Donavan du club 233, à terminer la saison, il participait à un tandem avec HAYERTZ Ghislain du même club que lui. Les remboursements des quotes-parts seront effectués dans les délais requis (voir article **F13** u R.O.I.).
- Pour les classements, petit rappel avec l'article E54 du R.O.I. ci-dessous :

« Chaque année, la C.S.I. établira les moyennes dans chacune des catégories afin de déterminer les nombres de joueurs de la manière la plus équitable possible dans chaque catégorie. La classification est basée sur le championnat individuel et est applicable au championnat en tandem.
Depuis la saison 2007-2008, lors de l'attribution des catégories à l'issue de la saison sportive, un joueur ne pourra descendre au maximum que d'une catégorie, même si sa moyenne le prédispose à être rétrogradé de plus d'une catégorie. (C.S.I. du 30-06-2007).

Un joueur ayant déjà participé à une compétition du S.I. mais qui a cessé de jouer pendant un certain temps et qui décide de se ré -inscrire à l'une des compétitions, sera classé dans la catégorie correspondant aux critères ci-après :

Si l'interruption est de 6 ans ou plus, il pourra descendre de 2 catégories par rapport à la moyenne de sa dernière saison ;

Si l'interruption est de 3 à 5 ans, il pourra jouer dans la catégorie immédiatement inférieure à celle de son classement lors de sa dernière saison,

Si l'interruption est de moins de 3 ans, il jouera dans la catégorie dans laquelle il évoluait dans sa dernière saison.

(C.A. du 20-04-2017).

Individuels :

Rien de particulier n'est à signaler.

2. Divers :

/

3. Date de la prochaine réunion :

Pour nos futures réunions, nous avons décidé, de nous rencontrer au local de La Gaumaise à Florenville.

La prochaine réunion CSI aura donc lieu dans ce local le mardi 27/02/2018 à 20h00.

La séance est levée vers 21 heures 20.

Rapport dressé par Nathalie Prignon.

Secrétaire CSI

Libramont-Chevigny, le 30/10/2017.